



Bulletin de la Section Départementale de Seine-Saint-Denis du SNU.ipp



Syndicat National Unitaire Instituteurs
Professeurs des écoles - P.E.G.C.

Bulletin n°545 de Mai 2007

ISSN : 1250-3509

Poursuivre l'action en Mai 2007

après les délégations, rassemblements, grèves tournantes...

*le 12 mai avec les parents
d'élèves !*

Samedi 12 mai
MANIFESTATION
à 10 h 30
FSU 93 - FCPE 93

*Pour la création massive
de postes budgétaires !
Parce que nous exigeons
des réponses immédiates
aux situations d'urgence !*

La FCPE 93 appelle à une journée «**école déserte**»
pour permettre au plus grand nombre de participer.

Trajet :

Bourse Départementale du Travail,
place de la Libération Bobigny
en direction
de l'Inspection Académique

Dernière minute :

Le SNUDI-FO se joint à l'appel du 12 mai.

Permutations

*Bloqués en Seine Saint-Denis !
Ça suffit !*

Mercredi 23 mai
MANIFESTATION
AU MINISTÈRE
14 h Métro Solférino

Contre le scandale des résultats des permutations nationales pour les collègues de Seine Saint-Denis :

- 2635 demandeurs : 201 satisfaits (7,63 % de demandeurs).
- sur 620 demandes de rapprochement de conjoints seulement 192 permutations accordées (30,97 % des demandeurs).
- sur les 2015 autres demandes de permutations (pour raisons personnelles) seulement 9 départs...

***Ensemble, faisons entendre
la situation des collègues
en Seine Saint-Denis***

Au sommaire : p.1 : Le 12 mai avec les parents d'élèves ! ; Permutations : Bloqués en Seine Saint-Denis.

p.2 et 3 : Réussir le 12 mai ; Chiffage des besoins pour les écoles du 93 ; Appel FSU 93 et FCPE 93.

p.4 : Permutations/Exeat : Manifestation du 23 mai.

Directeur de la publication : F.COCHAIN - N° C.P. : 0610 S 07500 - Prix du N° : 1,50 € - Imprimerie Spéciale du SNU.ipp 93 - Bourse Départementale du Travail, 1 pl. de la Libération, 93016 Bobigny cedex, Tél. : 01.48.96.36.11., Fax : 01.48.96.36.80, Email : Snuipp93@wanadoo.fr - <http://www.snuipp.fr/93>. Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNU.ipp Seine Saint Denis. Conformément à la loi du 08.01.78, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNU.ipp.



Permutations/Exeat

Mercredi 23 mai 2007

MANIFESTATION AU MINISTÈRE

14 h Métro Solférino



Les exclus du droit aux mutations et permutations nationales dans la rue !

Permutations 2007 : progrès très limités pour les rapprochements de conjoints, recul pour les autres !

Le 93 sinistré.

Seulement 1/3 des rapprochements de conjoints satisfaits !

Les collègues «sans rapprochement de conjoints» satisfaits à hauteur de 0,44 % !

Éléments d'informations au niveau départemental Permutations et mutations

	nombre total de demandeurs	satisfaits	% satisfaction
Seine Saint-Denis	2635	201	7,63
France	16563	6834	41,26
Seine Saint-Denis Rappro. conjoints	620	192	30,97
France Rappro. conjoints	5314	3383	63,66

Commentaire : Non seulement les rapprochements de conjoints ne sont satisfaits que pour à peine 1/3 des demandeurs, mais en plus tous les autres demandeurs sont bloqués.

Le ministère a refusé de nous recevoir fin novembre 2006 pour que nous lui exposions les conséquences des décisions qu'il avait prises. Maintenant que notre analyse se concrétise, il va bien falloir qu'il nous entende. Que vont devenir les 400 collègues en rapprochement de conjoints non satisfaits et les plusieurs centaines d'autres situations ? L'an dernier, il n'y a eu que 170 exeat.

Bloqués en Seine-Saint-Denis ?

Des changements à la «hussarde» qui n'ont rien réglé

La modification des critères d'attribution des points de barème pour les permutations nationales a été décidée unilatéralement par le ministère en novembre 2006 pour soi disant satisfaire 90 % des rapprochements de conjoints.

Les raisons de la situation

Depuis le début des années 60, notre département ne cesse d'augmenter démographiquement et de nombreux postes d'enseignants ont été créés au fil du temps. De très nombreux collègues sont venus de province. Une majorité d'entre-eux ont fait leur carrière et leur vie ici et souhaitent légitimement changer de département.

Enfin, le logement des enseignants est une donnée majeure de la situation. En effet, les personnels qui souhaitent accéder à la propriété dans le cadre de maisons individuelles, le font dans des endroits où les prix le leur permettent. Les contraintes liées aux difficultés de déplacement et de transport en région parisienne, entraînent pour ces collègues des conséquences non négligeables sur leur santé et leur vie de famille.

L'augmentation de la mobilité concernant l'emploi des conjoints a aggravé la situation.

De plus, un nombre important de collègues se retrouve en charge d'ascendant. Etant donné le peu de

possibilités de départ offertes, ils ne pourront jamais, par permutation, obtenir satisfaction, la majoration exceptionnelle de barème ne prenant pas en compte la situation des ascendants.

Les collègues de notre département ont le sentiment d'être «prisonniers» sans perspective à court terme de permutation si leur situation familiale ou individuelle venait à changer. Cette situation n'est pas sans conséquence sur l'attractivité du département. Il est légitime, au bout de plusieurs années ou en fin de carrière d'avoir la possibilité de muter. Le nouveau barème des permutations ne permet plus cette possibilité.

Nous avons des propositions à faire pour stabiliser les enseignants en Seine Saint-Denis tout en permettant les départs :

- Permettre à un plus grand nombre de jeunes issus de Seine Saint Denis d'accéder aux fonctions d'enseignants par une aide financière.
- Favoriser le logement des enseignants en Seine Saint-Denis.
- Améliorer les conditions de travail.
- Augmenter le recrutement.

...

Nous souhaitons faire valoir les spécificités de la Seine-Saint-Denis et la présence d'un maximum de collègues à ce rassemblement est nécessaire pour faire avancer ce dossier.